



Association Valloire Nature Et Avenir
Chalet Pierre Paul
Les Verneys
73450 Valloire
Email : contact@vnea.net
Site Web : <http://www.vnea.net>

Valloire, le 2 janvier 2013

Destinataire : Commissaire Enquêteur

Copie

M. Julien Ratel
Commissaire Enquêteur PLU de Valloire
Mairie de Valloire
73450Valloire

Objet: Enquête PLU de Valloire

Monsieur,

Je vous fais part au nom de l'association Valloire Nature Et Avenir du point de vue de notre association pour le PLU dont vous êtes chargés de l'enquête publique.

Présentation de notre association : Notre association est une association de Valloire. Elle a pour but de préserver un environnement de qualité sur la station village de Valloire. L'association compte environ 250 adhérents depuis sa création début 2004. Elle est reconnue d'intérêt général depuis 2006 et elle est agréée environnement depuis mai 2007. Au-delà de nos idées pour un urbanisme de qualité à Valloire, nous souhaitons nous inscrire dans une démarche constructive et de développement durable pour la station.

Notre association a pris connaissance du projet final récemment. Comme je vous l'ai annoncé de vive voix, notre association a les objections suivantes sur le nouveau PLU

- 1) L'OAP (orientation d'aménagement et de programmation) du plat des Verneys prévoit toujours une urbanisation future en couronne d'environ 200 logements (1000 lits) autour du petit télésiège et de sa piste attenante qui seront maintenus. Nous demandons une révision sur le nombre de logements qui est excessif.
- D'après nos estimations, un aménagement d'une telle ampleur représente 5 immeubles de la taille de la résidence des Chalets du Galibier! Nous ne voyons pas comment autant de lits peuvent être construits dans cet espace de manière acceptable pour les riverains et les utilisateurs. Sachant que la zone complète représente environ 2ha et alors que le petit télésiège et sa piste ne peuvent s'étaler sur moins de 1ha, cela ne laisse que 1ha pour construire tous les logements. La densité serait supérieure aux autres secteurs du village. D'autre part, une petite piste enchâssée autour d'immeubles perdrait tout son charme. L'objectif touristique de Valloire est d'être une station-village et non pas une station-ville !
 - Et nous ne parlons que des lits. Qu'en sera-t-il des voitures sachant qu'en moyenne il faut compter 1 voiture pour 3 personnes ? Quelle sera l'ambiance du secteur lorsqu'il y aura plusieurs immeubles et une moyenne de 330 véhicules supplémentaires avec des parkings souterrains très peu utilisés.
 - Nous constatons que le nombre de lits prévu dans l'OAP des verneys est le même que dans le projet initial de 2004 de Mr le Boedec contre lequel notre association s'était élevé. La plupart des critiques que nous avons collectées à l'époque sont toujours valables. (Voir notre site web)

- 2) Nous avons également noté qu'une zone est réservée pour les dépôts de matériaux et le stockage des engins des artisans en dessous du hameau de Valloire. C'est une très bonne chose. Nous proposons d'y considérer également l'activité de gravier de Pratier qui détonne vraiment à l'entrée de Valloire en venant du Col de Galibier alors que cette zone comporte de nombreux sites inscrits soit au titre du patrimoine soit au titre du paysage. Nous ne contestons pas l'utilité économique de cette activité de gravier mais il nous semble important pour la mise en valeur du paysage et un développement du tourisme (avec notamment les promenades en direction de Pratier et de la roche Bernard) de tout faire pour une relocalisation cette activité qui s'est installée il y a moins de deux ans.

Nous restons bien entendu à votre disposition si certains points de notre lettre n'étaient pas clairs. Vous pouvez me joindre par téléphone en journée au 06 51 74 20 60.

En espérant que vous jugerez bon de prendre en compte notre point de vue en émettant les réserves et recommandations nécessaires, je vous prie de recevoir, monsieur le commissaire enquêteur, l'expression de nos salutations distinguées.

Régis de Poortere
Président de Valloire Nature Et Avenir